



Rogers annonce ses résultats financiers et opérationnels pour le deuxième trimestre de 2012

Au cours du deuxième trimestre, les produits ont grimpé à 3 106 millions de dollars, le résultat d'exploitation ajusté s'est accru de 3 % pour s'établir à 1 276 millions de dollars, alors que le résultat par action dilué ajusté a affiché une hausse de 7 % et les flux de trésorerie disponibles avant impôt ont augmenté de 16 % pour se chiffrer à 656 millions de dollars.

L'augmentation du nombre net d'abonnés aux services facturés de Sans-fil de 87 000 et la hausse de 48,2 % des marges du réseau reflètent l'amélioration du taux d'attrition des abonnés aux services facturés, une stabilisation des PMPA aux services facturés et la réalisation continue de gains d'efficience.

Le nombre total d'unités génératrices de produits de Cable a affiché une baisse de 4 000 unités en raison d'un trimestre historiquement plus lent et très concurrentiel, tandis que la croissance continue des produits et la gestion efficace des coûts se sont traduites par des marges de 47,8 %.

La croissance de 1 % des produits de Media reflète la croissance marquée dans le secteur du divertissement et de la télédiffusion d'événements sportifs, laquelle a été contrebalancée par un affaiblissement continu dans le marché publicitaire.

Les actionnaires ont reçu 557 millions de dollars aux termes du paiement de dividendes et du rachat d'actions, soit une hausse de 186 %.

TORONTO (le 24 juillet 2012) – Rogers Communications Inc., une des premières sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Principaux résultats financiers des activités poursuivies

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	3 106 \$	3 097 \$	–	6 049 \$	6 060 \$	–
Résultat d'exploitation ajusté ^{1), 2)}	1 276	1 244	3	2 370	2 411	(2)
Résultat net ajusté des activités poursuivies ²⁾	478	469	2	838	897	(7)
Résultat par action ajusté ²⁾	0,92 \$	0,86 \$	7	1,60 \$	1,63 \$	(2)
Résultat par action dilué ajusté ²⁾	0,91 \$	0,85 \$	7	1,59 \$	1,62 \$	(2)
Résultat d'exploitation ¹⁾	1 255 \$	1 175 \$	7	2 301 \$	2 330 \$	(1)
Bénéfice net des activités poursuivies	413	413	–	737	758	(3)
Bénéfice par action des activités poursuivies	0,79 \$	0,76 \$	4	1,41 \$	1,38 \$	2
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies	0,77 \$	0,75 \$	3	1,38 \$	1,37 \$	1

- 1) Le résultat d'exploitation ne doit pas être considéré comme une mesure susceptible de remplacer le bénéfice opérationnel ni le bénéfice net établis conformément aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période » pour un rapprochement du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation ajusté avec le bénéfice opérationnel et le bénéfice net établis conformément aux IFRS, ainsi qu'aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».
- 2) Pour en savoir davantage sur la façon dont sont déterminés les montants « après ajustement », qui sont des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ». Les montants « après ajustement » présentés ci-dessus sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les montants « après ajustement » sont également utilisés par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateur de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte sur le remboursement de la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, de l'incidence fiscale des montants susmentionnés et d'une charge (d'un recouvrement) d'impôt sur le résultat découlant de modifications aux lois fiscales.

« La croissance des produits et du résultat d'exploitation ajusté que nous avons enregistrée au deuxième trimestre a été marquée par d'excellentes ventes de téléphones intelligents destinés aux abonnés aux services facturés, de même que par la mise en place de mesures de fidélisation de la clientèle et par des marges exceptionnellement solides dans nos secteurs des services de sans fil et de câble, a déclaré Nadir Mohamed, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. Malgré la forte concurrence qui règne sur les marchés, nous avons continué de tirer avantage de notre leadership en matière de technologie afin d'offrir à notre clientèle de nouveaux produits et services novateurs, tout en prenant des mesures décisives qui nous ont permis d'accroître notre efficacité opérationnelle. Fait important, nous avons continué de générer de solides flux de trésorerie disponibles, ce qui nous a permis de remettre à la disposition de nos actionnaires des sommes importantes sous forme de dividendes et de rachats d'actions. »

Faits saillants du deuxième trimestre de 2012

- Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les produits trimestriels sur une base consolidée se sont légèrement accrus, les produits du réseau de Sans-fil, d'Activités de Cable et de Media ayant tous augmenté respectivement de 1 %, croissances qui ont été contrebalancées par un recul des ventes de matériel pour SAR et Sans-fil. Le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé de 3 %, les secteurs Sans-fil et Activités de Cable ayant enregistré des hausses respectives de 5 % et de 2 %, hausses qui ont été annulées en partie par un recul de 13 % de Media.
- Grâce à de fortes marges bénéficiaires opérationnelles ajustées de 48 % pour les secteurs Sans-fil et Activités de Cable, les marges consolidées de 41 % se sont accrues de 90 points de base en regard de la période correspondante de l'exercice précédent et de 390 points de base par rapport au premier trimestre de 2012. Le résultat net ajusté a connu une hausse de 2 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que le résultat par action dilué ajusté de 91 cents est en hausse de 6 cents, ou 7 %, par rapport à la même période, un an plus tôt.
- Au cours du trimestre, la Société a généré sur une base consolidée des flux de trésorerie disponibles, avant impôt, de 656 millions de dollars, qui s'entendent du résultat d'exploitation ajusté diminué des dépenses en immobilisations corporelles et des intérêts sur la dette à long terme, après inscription à l'actif, à savoir une hausse de 16 % en regard de ceux enregistrés au deuxième trimestre de 2011, lesquels reflètent l'augmentation de 3 % du résultat d'exploitation ajusté combinée à un recul de 12 % des dépenses en immobilisations corporelles. Les flux de trésorerie disponibles par action avant impôt ont affiché une hausse de 22 % par rapport à la période correspondante, traduisant ainsi l'augmentation tirée des rachats d'actions, lesquels ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions en circulation.
- Les produits tirés des services de transmission des données sans fil ont augmenté de 13 % et l'ajout net d'abonnés aux services facturés s'est chiffré à 87 000. Par conséquent, les produits tirés de la transmission de données sans fil comptent désormais pour 39 % des produits tirés des réseaux de données sans fil comparativement à 35 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre, Sans-fil a procédé à la mise en service de 629 000 téléphones intelligents, dont environ 36 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil. Ainsi, au 30 juin 2012, les utilisateurs de téléphones intelligents, qui génèrent habituellement des PMPA de près du double de ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, représentaient 63 % de l'ensemble des abonnés aux services facturés, comparativement à 48 % au 30 juin 2011.
- Rogers a élargi la couverture du premier et plus important réseau sans fil à large bande 4G Évolution à long terme (*Long Term Evolution* ou « LTE ») qui couvre maintenant encore plus de villes canadiennes, dont Calgary, Halifax et St. John's, et qui offre des vitesses de trois à quatre fois supérieures aux technologies précédentes. Le réseau LTE de Rogers dessert à présent près de 35 % de la population canadienne, et, d'ici la fin de l'exercice, il augmentera pour atteindre environ 60 % de l'ensemble de la population au pays. À l'heure actuelle, Rogers offre plus d'appareils LTE que n'importe quel fournisseur au Canada. En 2011, Rogers a été le premier à lancer le réseau LTE au Canada, d'abord à Ottawa, puis à Toronto, à Montréal, à Vancouver et dans les environs.

- En association avec la CIBC, la Société a annoncé le lancement de la première solution de paiement mobile du Canada qui permettra aux Canadiens de régler leurs achats par carte de crédit CIBC en utilisant leur téléphone intelligent équipé de la technologie de Rogers, dans les établissements du pays qui acceptent déjà les paiements sans contact par carte de crédit. Rogers a été la première société à établir les assises de cette nouvelle technologie et à développer l'écosystème qui permettra au commerce mobile de prospérer. Cette solution est l'une des premières du genre dans le monde entier.
- Rogers a lancé le programme de rehaussement d'appareils sans fil « FLEXIbalance » qui permet aux clients de procéder plus rapidement, s'ils le désirent, à un rehaussement d'appareil sans fil anticipé en payant une part proportionnelle du prix de l'appareil à tout moment, à compter du deuxième mois de la durée de leur contrat.
- Rogers a annoncé la signature d'une entente avec Axeda Corporation qui accélérera le déploiement et réduira la complexité entourant le développement de solutions machine à machine au Canada en permettant aux entreprises et aux développeurs d'accéder à la plateforme d'Axeda pour bâtir et déployer les applications machine à machine pour entreprises. Rogers a également fait l'annonce d'une alliance avec les opérateurs d'appareils mobiles internationaux KPN, NTT Docomo, SingTel, Telefónica, Telstra et Vimpelcom en vue de collaborer sur des initiatives commerciales machine à machine à l'échelle mondiale à l'aide d'une plateforme unique dont les clients multinationaux pourront tirer profit pour mieux gérer leurs activités et réduire leurs coûts et laquelle permettra aux appareils connectés de fonctionner dans plusieurs pays. Rogers est le premier fournisseur de solutions machine à machine au Canada s'étant engagé à fournir aux entreprises les outils et plateformes qui contribuent à la rapidité de la connectivité machine à machine de nouvelle génération dans divers secteurs et segments de marché.
- Solutions d'affaires Rogers a annoncé le lancement de la connectivité par technologie SIP, une nouvelle solution de transmission de la voix fondée sur le protocole IP destinée aux entreprises et conçue pour compléter ses services d'Internet par fibre optique et de connectivité WAN. Grâce à l'intégration des services de transmission de la voix à un réseau de données d'entreprise, les solutions de connectivité par technologie SIP répartissent automatiquement la bande passante nécessaire pour répondre aux besoins en matière de transmission de la voix et des données, selon la capacité requise pendant les heures de pointe, et fournissent également une plateforme pour la nouvelle génération d'applications et de services IP liés à la productivité, à la mobilité et à la vidéo.
- Rogers Media a procédé au lancement de Citytv Saskatchewan par suite de son acquisition du réseau Saskatchewan Communications Network, à savoir la première étape de l'expansion de Citytv sur l'ensemble du territoire canadien. Dès que les organismes de réglementation auront donné leur aval à l'acquisition par Media de Métro14 Montréal, Rogers pourra poursuivre l'expansion de Citytv dans le marché important du Québec. Media a également annoncé que Citytv et Jim Pattison Broadcast Group ont paraphé des ententes d'association à long terme qui permettront à Rogers de diffuser la programmation de Citytv par l'intermédiaire des trois stations de télévision de Pattison dans l'Ouest canadien. Grâce à ces acquisitions et à ces ententes, la couverture de Citytv augmentera de plus de 20 % pour pénétrer plus de 80 % des foyers canadiens.
- La Société a réalisé des progrès considérables relativement à son investissement de 37,5 % dans Maple Leaf Sports & Entertainment (« MLSE ») puisqu'elle a reçu les autorisations nécessaires de la ligue sportive et du Bureau de la concurrence. Ce placement dans MLSE fait progresser la stratégie de Rogers visant à livrer du contenu très recherché, n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quelle plateforme dans ses réseaux de sans fil et de bande large et dans ses médias, tout en renforçant la valeur de sa marque Sportsnet. Sous réserve de l'approbation du CRTC, il est actuellement prévu que la transaction sera menée à terme au troisième trimestre de 2012.
- Rogers a émis des titres de créance d'un montant de 1,1 milliard de dollars à des taux d'intérêt nominaux les plus bas jamais atteints dans le marché canadien pour des termes similaires. Le placement consiste en des billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars exigibles en 2017 et des billets de premier rang à 4,0 % de 600 millions de dollars exigibles en 2022. Le produit net du placement a servi à rembourser le solde impayé aux termes de la facilité de crédit bancaire de Rogers et aux fins générales de l'entreprise, notamment le financement d'une partie ou de la totalité de l'investissement de Rogers dans la participation de 37,5 % dans MLSE.

- Au cours du trimestre, la Société a racheté 9,6 millions de ses actions de catégorie B sans droit de vote en contrepartie de 350 millions de dollars aux termes de son autorisation de rachat d'actions de 1,0 milliard de dollars et a versé des dividendes de 207 millions de dollars sur ses actions ordinaires, pour un versement en trésorerie total de 557 millions de dollars aux actionnaires, soit une hausse de 362 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2011.

Le présent rapport de gestion, daté du 23 juillet 2012, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes y afférentes pour le deuxième trimestre de 2012, ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de 2011 de la Société et les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com.

L'information financière fournie aux présentes a été établie conformément aux IFRS applicables aux états financiers intermédiaires et elle est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au cours du trimestre, Rogers a mené à terme la cessation des activités de son sous-secteur Video. En conséquence, le secteur Cable ne comprend désormais plus les résultats des activités de Video et, aux fins de de la comptabilité et de la présentation, les résultats de ce sous-secteur sont maintenant traités en tant qu'activités abandonnées. Les résultats des périodes à l'étude et antérieures du secteur Cable présentés ci-dessous ont été retraités pour tenir compte de ce changement. À l'heure actuelle, le secteur Cable regroupe les sous-secteurs Activités de Cable et Solutions d'affaires Rogers, alors qu'il englobait auparavant le sous-secteur Video.

Puisque le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses, le lecteur doit lire attentivement la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses ».

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales, dont les résultats sont présentés selon les secteurs suivants :

- « Sans-fil », qui s'entend des activités de communications sans fil de la Société exercées par Rogers Communications Partnership (« RCP »);
- « Cable », qui s'entend des activités de communications par câble de RCP;
- « Media », qui s'entend de notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales, notamment Rogers Broadcasting, laquelle possède un groupe de 55 stations de radio, les réseaux de télévision Citytv, Sportsnet, Sportsnet ONE et Sportsnet World, la chaîne The Shopping Channel, les stations de télévision OMNI et des chaînes spécialisées canadiennes, notamment Outdoor Life Network, The Biography Channel (Canada), FX (Canada), G4 Canada et CityNews Channel; Media numérique qui offre des solutions de publicité numérique dans plus de 1 000 sites Web; le groupe Les Éditions Rogers, qui produit plus de 50 publications grand public, spécialisées et professionnelles, et Rogers Sports Entertainment, qui possède le club de baseball des Blue Jays de Toronto (les « Blue Jays ») et le Centre Rogers. En outre, Media détient des participations dans des entités actives dans des domaines tels le contenu de télévision spécialisée, la production télévisuelle et la vente de services de diffusion.

Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales.

La Société exerce ses activités essentiellement au Canada.

Dans le présent rapport de gestion, les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 765 \$	1 759 \$	–	3 471 \$	3 480 \$	–
Cable						
Activités de Cable	843	832	1	1 668	1 645	1
SAR	90	100	(10)	177	216	(18)
	933	932	–	1 845	1 861	(1)
Media	440	437	1	794	776	2
Éléments relevant du siège social et éliminations	(32)	(31)	3	(61)	(57)	7
Total des produits opérationnels	3 106	3 097	–	6 049	6 060	–
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾						
Sans-fil	796	761	5	1 533	1 551	(1)
Cable						
Activités de Cable	403	397	2	781	779	–
SAR	22	21	5	40	47	(15)
	425	418	2	821	826	(1)
Media	79	91	(13)	65	81	(20)
Éléments relevant du siège social et éliminations	(24)	(26)	(8)	(49)	(47)	4
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	1 276	1 244	3	2 370	2 411	(2)
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾	12	(41)	n.s.	6	(49)	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ³⁾	–	(11)	n.s.	–	(11)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁴⁾	(33)	(17)	94	(75)	(21)	n.s.
Résultat d'exploitation ¹⁾	1 255	1 175	7	2 301	2 330	(1)
Autres produits et charges, montant net ⁵⁾	(842)	(762)	10	(1 564)	(1 572)	(1)
Bénéfice net des activités poursuivies	413 \$	413 \$	–	737 \$	758 \$	(3)
Perte découlant des activités abandonnées	(13)	(3)	n.s.	(32)	(13)	n.s.
Bénéfice net	400 \$	410 \$	(2)	705 \$	745 \$	(5)
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,79 \$	0,76 \$	4	1,41 \$	1,38 \$	2
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,77 \$	0,75 \$	3	1,38 \$	1,37 \$	1
Bénéfice de base par action	0,77 \$	0,75 \$	3	1,35 \$	1,35 \$	–
Bénéfice dilué par action	0,75 \$	0,74 \$	1	1,32 \$	1,34 \$	(1)
Après ajustement ¹⁾						
Résultat net des activités poursuivies	478 \$	469 \$	2	838 \$	897 \$	(7)
Résultat par action de base – activités poursuivies	0,92 \$	0,86 \$	7	1,60 \$	1,63 \$	(2)
Résultat par action dilué – activités poursuivies	0,91 \$	0,85 \$	7	1,59 \$	1,62 \$	(2)
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	215 \$	298 \$	(28)	438 \$	516 \$	(15)
Cable						
Activités de Cable	199	177	12	387	327	18
SAR	15	18	(17)	30	29	3
	214	195	10	417	356	17
Media	11	12	(8)	21	20	5
Siège social	18	15	20	31	23	35
Total des entrées d'immobilisations corporelles	458 \$	520 \$	(12)	907 \$	915 \$	(1)

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.

4) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

5) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période ».

n.s. : non significatif.

REVUE DES SECTEURS

SANS-FIL

Sommaire des résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Produits tirés des réseaux	1 652 \$	1 638 \$	1	3 264 \$	3 253 \$	–
Ventes de matériel	113	121	(7)	207	227	(9)
Total des produits opérationnels	1 765	1 759	–	3 471	3 480	–
Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous						
Coût des ventes de matériel	324	339	(4)	648	641	1
Autres charges opérationnelles	645	659	(2)	1 290	1 288	–
	969	998	(3)	1 938	1 929	–
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	796	761	5	1 533	1 551	(1)
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾	2	(7)	n.s.	–	(8)	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ³⁾	–	(2)	n.s.	–	(2)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁴⁾	(16)	(8)	100	(34)	(8)	n.s.
Résultat d'exploitation ¹⁾	782 \$	744 \$	5	1 499 \$	1 533 \$	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée en % des produits tirés des réseaux ¹⁾	48,2 %	46,5 %		47,0 %	47,7 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	215 \$	298 \$	(28)	438 \$	516 \$	(15)
Produits tirés des services de transmission des données inclus dans les produits tirés des réseaux	649 \$	572 \$	13	1 276 \$	1 114 \$	15

- 1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».
- 2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».
- 3) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.
- 4) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

Sommaire des résultats d'abonnement de Sans-fil

(en milliers pour les données sur les abonnés, sauf les PMPA, les taux d'attrition et l'utilisation)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	350	376	(26)	684	692	(8)
Ajouts nets d'abonnés	87	108	(21)	134	153	(19)
Total des abonnés de détail aux services facturés	7 708	7 458	250	7 708	7 458	250
Attrition mensuelle	1,15 %	1,21 %	(0,06) %	1,20 %	1,22 %	(0,02) %
Produits moyens par abonné (« PMPA ») mensuels ¹⁾	68,46 \$	70,07 \$	(1,61) \$	67,92 \$	70,12 \$	(2,20) \$
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	156	215	(59)	310	396	(86)
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	(46)	27	(73)	(118)	17	(135)
Total des abonnés de détail aux services prépayés	1 643	1 669	(26)	1 643	1 669	(26)
Attrition mensuelle	4,04 %	3,82 %	0,22 %	4,18 %	3,84 %	0,34 %
PMPA ¹⁾	15,91 \$	16,14 \$	(0,23) \$	15,43 \$	15,22 \$	0,21 \$
PMPA mixtes¹⁾	59,10 \$	60,26 \$	(1,16) \$	58,36 \$	60,07 \$	(1,71) \$
Utilisation mensuelle moyenne mixte (en minutes)	491	475	16	466	463	3

- 1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

Abonnés et produits tirés des réseaux de Sans-fil

Sans-fil a procédé à la mise en service ou au rehaussement d'environ 629 000 téléphones intelligents pendant le trimestre clos le 30 juin 2012, contre approximativement 591 000 téléphones intelligents au deuxième trimestre de 2011. Il s'agit de l'un des nombres les plus élevés de mises en service de téléphones intelligents jamais enregistrés par Sans-fil pour un trimestre. Les téléphones intelligents mis en service étaient principalement des iPhone, des BlackBerry et des Android dont à peu près 36 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil pendant le trimestre. L'ajout total de téléphones intelligents s'est traduit par une augmentation du pourcentage d'utilisateurs de téléphones intelligents, qui s'est établi à 63 % du total des abonnés aux services facturés de Sans-fil au 30 juin 2012, comparativement à 48 % au 30 juin 2011. Les utilisateurs de téléphones intelligents concluent généralement de nouveaux contrats à terme pluriannuels et génèrent habituellement des PMPA de près du double de ceux provenant des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, ainsi que des taux d'attrition inférieurs à ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement.

La diminution des ajouts nets d'abonnés aux services prépayés pour le trimestre à l'étude par rapport au deuxième trimestre de 2011 reflète une tendance saisonnière de mise hors service associée aux services prépayés de même qu'une augmentation du taux d'attrition liée à l'intensification de la concurrence, particulièrement sur le marché bas de gamme des services sans fil où la présence des produits prépayés est plus importante.

Les produits tirés des réseaux de Sans-fil ont progressé de 1 % pour le trimestre clos le 30 juin 2012, en légère hausse pour le semestre clos à cette date, ce qui s'explique surtout par la croissance soutenue des nombres d'abonnés aux services facturés de Sans-fil ainsi que l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont augmenté respectivement d'environ 13 % et 15 % par rapport à la période correspondante en 2011, pour atteindre 649 millions de dollars et 1 276 millions de dollars. Cette augmentation des produits tirés des services sans fil de transmission des données tient à la pénétration soutenue et à l'utilisation croissante des téléphones intelligents, des tablettes et des cartes sans fil de transmission de données sur portables, ce qui favorise l'utilisation accrue du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte ainsi que d'autres services sans fil de transmission des données. Le ralentissement des taux de croissance des produits tirés des services sans fil de transmission des données par rapport aux trimestres précédents reflète essentiellement une tranche sans cesse croissante de nouveaux abonnés qui optent pour des plans de tarification basés sur les données entrantes, le recul des produits liés à la transmission de données en itinérance en raison des forfaits de transmission en aval de données sans fil en itinérance lancés récemment, de même que l'intensification de la concurrence. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont représenté à peu près 39 % du total des produits tirés des réseaux, contre environ respectivement 35 % et 34 % pendant les périodes correspondantes en 2011.

D'un exercice à l'autre, les PMPA mixtes ont diminué de 1,9 %, ce qui reflète la baisse des produits tirés des services sans fil de transmission de la voix, contrebalancée en partie par la hausse des produits tirés des services sans fil de transmission des données. Une baisse de 8,4 % des services sans fil de transmission de la voix inclus dans les PMPA mixtes a découlé principalement de l'intensification de la concurrence sur le marché des services sans fil de transmission de la voix et a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 10,2 % des PMPA aux services sans fil de transmission des données.

Ventes de matériel de Sans-fil

Le recul des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, compte tenu des frais de mise en service et déduction faite des subventions accordées pour le matériel, comparativement aux périodes correspondantes en 2011, tient compte surtout de la baisse des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés en regard de l'exercice précédent.

Charges opérationnelles de Sans-fil

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Charges opérationnelles						
Coût des ventes de matériel	324 \$	339 \$	(4)	648 \$	641 \$	1
Autres charges opérationnelles	645	659	(2)	1 290	1 288	–
Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous	969	998	(3)	1 938	1 929	–
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾	(2)	7	n.s.	–	8	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ²⁾	–	2	n.s.	–	2	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾	16	8	100	34	8	n.s.
Total des charges opérationnelles	983 \$	1 015 \$	(3)	1 972 \$	1 947 \$	1

1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

2) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.

3) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

La baisse du coût des ventes de matériel pendant le trimestre clos le 30 juin 2012, comparativement à la même période en 2011, a découlé d'une faible diminution des ajouts bruts d'abonnés. La légère hausse du coût des ventes de matériel pendant le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, a découlé essentiellement d'une progression des ventes de téléphones intelligents à des nouveaux clients et des rehaussements du matériel par les clients existants, augmentation qui a été annulée par un certain affaiblissement des ajouts bruts d'abonnés. Au cours du semestre clos le 30 juin 2012, la Société a, au total, procédé à la mise en service et au rehaussement de 30 % de plus d'appareils iPhone et de 13 % de plus de téléphones intelligents qu'à la même période un an plus tôt.

Les charges de fidélisation totales, y compris les subventions aux rehaussements des appareils, ont atteint 200 millions de dollars et 408 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, contre 196 millions de dollars et 382 millions de dollars au cours des périodes correspondantes en 2011. La légère augmentation pour le trimestre reflète surtout un pourcentage de téléphones intelligents dispendieux chez les abonnés existants supérieur à celui de la période correspondante en 2011.

La diminution d'un exercice à l'autre des autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation dont il est question ci-dessus, pour le trimestre clos le 30 juin 2012 s'explique par les coûts des services et par des gains d'efficience attribuables aux mesures de gestion des coûts dans diverses fonctions. Le secteur Sans-fil a continué de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures de gestion des coûts et d'amélioration de la productivité.

Résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil

La hausse de 5 % d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté et la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée sur les produits tirés des réseaux (compte non tenu des produits tirés des ventes de matériel) de 48,2 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2012, reflètent principalement la croissance modérée des produits tirés des réseaux au cours de la période, combinée à des mesures de gestion des coûts et d'amélioration de l'efficience, tel qu'il est mentionné précédemment.

Entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil se classent dans les catégories suivantes :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Capacité	114 \$	155 \$	(26)	259 \$	283 \$	(8)
Qualité	30	59	(49)	66	93	(29)
Réseaux – Autres	13	16	(19)	15	27	(44)
Technologie de l'information et autres	58	68	(15)	98	113	(13)
Total des entrées d'immobilisations corporelles	215 \$	298 \$	(28)	438 \$	516 \$	(15)

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil peuvent être classées en tant que dépenses engagées pour accroître la capacité des réseaux, comme l'ajout de voies radioélectriques, les améliorations de base des réseaux et les fonctions d'amélioration des réseaux, notamment pour le déploiement continu des réseaux LTE et HSPA+. Les entrées d'immobilisations corporelles liées à la qualité concernent les mises à niveau des réseaux visant à permettre des vitesses de traitement plus grandes, en plus des activités connexes qui amélioreront l'accès aux réseaux comme la construction de sites et la sectorisation des cellules. De plus, les entrées liées à la qualité incluent le matériel d'essai et de surveillance et les activités liées au système de soutien des activités opérationnelles. Les dépenses incluses au poste « Réseaux – Autres » se rapportent aux programmes de fiabilité et de renouvellement des réseaux, aux mises à niveau de l'infrastructure et aux nouvelles plateformes de produits. Les entrées liées à la technologie de l'information ainsi qu'à d'autres systèmes propres aux services sans fil se rapportent à des mises à niveau des systèmes de facturation et d'administration ainsi que sur d'autres installations et pièces de matériel.

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil ont régressé au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012 en raison du calendrier des dépenses liées aux mesures d'amélioration de la capacité des réseaux HSPA et des services LTE qui ont été lancés à Calgary, à Halifax et à St. John's au premier trimestre dans l'optique d'étendre la couverture des services LTE dans les 28 marchés principaux d'ici la fin de l'exercice. Les investissements dans les services LTE pour le semestre sont en légère hausse par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les investissements de qualité pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 ont été inférieurs en raison du calendrier de dépenses des projets ainsi que de l'affaiblissement des activités des sites cellulaires. Les travaux de développement ayant eu lieu pendant l'exercice précédent relativement au service *Un seul numéro Rogers* ont contribué à la réduction des dépenses dans la catégorie « Réseaux – Autres » pour le trimestre considéré. Les investissements dans les technologies de l'information pendant le trimestre ont été inférieurs à ceux enregistrés un an plus tôt en raison du calendrier des dépenses liées aux systèmes de facturation des clients et aux plateformes pour les nouveaux services.

CABLE

Sommaire des résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Activités de Cable ¹⁾	843 \$	832 \$	1	1 668 \$	1 645 \$	1
SAR	90	100	(10)	177	216	(18)
Total des produits opérationnels	933	932	–	1 845	1 861	(1)
Résultat d'exploitation ajusté avant les éléments ci-dessous						
Activités de Cable ¹⁾	403	397	2	781	779	–
SAR	22	21	5	40	47	(15)
Résultat d'exploitation ajusté ²⁾	425	418	2	821	826	(1)
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions ³⁾	2	(5)	n.s.	1	(6)	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ⁴⁾	–	(5)	n.s.	–	(5)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁵⁾	(10)	(8)	25	(26)	(9)	189
Résultat d'exploitation ²⁾	417 \$	400 \$	4	796 \$	806 \$	(1)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ²⁾						
Activités de Cable ¹⁾	47,8 %	47,7 %		46,8 %	47,4 %	
SAR	24,4 %	21,0 %		22,6 %	21,8 %	
Entrées d'immobilisations corporelles						
Activités de Cable ¹⁾	199 \$	177 \$	12	387 \$	327 \$	18
SAR	15	18	(17)	30	29	3
Total des entrées d'immobilisations corporelles	214 \$	195 \$	10	417 \$	356 \$	17

- 1) Le secteur Activités de Cable inclut les services de télévision par câble, les services d'accès Internet et Téléphonie résidentielle de Rogers.
- 2) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».
- 3) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».
- 4) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.
- 5) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

Les rubriques qui suivent donnent le détail des résultats opérationnels de Cable.

ACTIVITÉS DE CÂBLE

Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Services de télévision par câble	478 \$	480 \$	–	946 \$	948 \$	–
Services Internet	245	232	6	486	456	7
Téléphonie résidentielle de Rogers	120	120	–	236	241	(2)
Total des produits opérationnels d'Activités de Câble	843	832	1	1 668	1 645	1
Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous						
Coût des ventes de matériel	6	6	–	9	12	(25)
Autres charges opérationnelles	434	429	1	878	854	3
	440	435	1	887	866	2
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	403	397	2	781	779	–
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾	2	(5)	n.s.	1	(6)	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ³⁾	–	(4)	n.s.	–	(4)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁴⁾	(9)	(3)	200	(23)	(3)	n.s.
Résultat d'exploitation ¹⁾	396 \$	385 \$	3	759 \$	766 \$	(1)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹⁾	47,8 %	47,7 %		46,8 %	47,4 %	

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.

4) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

Sommaire des résultats d'abonnement

(en milliers pour les données sur les abonnés)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Foyers branchés¹⁾	3 777	3 737	40	3 777	3 737	40
Services de télévision						
Réductions nettes d'abonnés	(21)	(9)	(12)	(42)	(17)	(25)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ¹⁾	2 255	2 294	(39)	2 255	2 294	(39)
Services de câble numériques						
<i>Foyers, ajouts nets</i>	1	2	(1)	–	7	(7)
<i>Total des foyers¹⁾</i>	1 777	1 745	32	1 777	1 745	32
Services d'accès Internet haute vitesse par câble						
Ajouts nets	9	11	(2)	22	19	3
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble ¹⁾	1 815	1 729	86	1 815	1 729	86
Services de téléphonie par câble						
Ajouts nets et conversions	8	14	(6)	9	21	(12)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie par câble ¹⁾	1 061	1 028	33	1 061	1 028	33
Nombre total d'unités génératrices de produits (UGP)²⁾						
Ajouts nets (réductions nettes)	(4)	16	(20)	(11)	23	(34)
Nombre total d'UGP	5 131	5 051	80	5 131	5 051	80
Services de téléphonie à circuit commuté						
Réductions nettes et conversions aux services de téléphonie par câble	–	(5)	5	–	(11)	11
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie à circuit commuté	–	3	(3)	–	3	(3)

- 1) Le 28 février 2011, la Société a acquis 6 000 abonnés aux services de télévision, 5 000 foyers abonnés aux services de câble numériques, 4 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble et 4 000 abonnés aux services de téléphonie par câble par suite de l'acquisition de Compton. Ces abonnés ne sont pas compris dans les ajouts nets, mais sont inclus dans le solde de clôture total du semestre clos le 30 juin 2011. De plus, l'acquisition a fait grimper de 9 000 le nombre de foyers branchés.
- 2) Le nombre total d'UGP comprend les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet haute vitesse par câble et de téléphonie par câble.

Produits tirés des services de télévision de Cable

Les produits tirés des services de télévision de Cable du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012 sont demeurés relativement stables par rapport aux périodes correspondantes en 2011, ce qui reflète les modifications tarifaires effectuées en mars 2012, ainsi que la croissance soutenue de la pénétration des services de câble numériques et l'utilisation plus grande des services sur demande. Ces augmentations ont été contrebalancées par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence, qui sont surtout liées à l'accroissement de la disponibilité d'offres de services de télévision IP à prix concurrentiels ainsi qu'aux pertes d'abonnés aux services de câble de base.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques a progressé de 2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2012 et représentait 79 % du total des abonnés aux services de télévision au 30 juin 2012, contre 76 % au 30 juin 2011. La demande accrue des abonnés pour une sélection plus vaste de chaînes numériques, la vidéo sur demande, la TVHD et les enregistreurs vidéo personnels (les « EVP ») continue de soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services de câble numériques et l'augmentation des produits tirés des services de télévision par câble.

Au premier trimestre de 2012, Cable a mis en œuvre un programme destiné à convertir à ses services numériques une grande partie du reste de ses abonnés aux services de câble analogiques au cours de 2012 et de 2013. Cette conversion permettra d'accroître considérablement la capacité des réseaux ainsi que de réduire les coûts opérationnels et les coûts d'entretien des réseaux dans l'avenir. La conversion nécessitera des coûts opérationnels et des dépenses en immobilisations corporelles supplémentaires à mesure que des convertisseurs numériques seront fournis aux abonnés aux services analogiques restants et que le matériel de filtrage analogique sera mis hors service.

Produits tirés des services d'accès Internet de Cable

La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services d'accès Internet pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 reflète essentiellement l'augmentation du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et le calendrier des modifications tarifaires apportées aux services d'accès Internet pendant les 12 derniers mois. La tendance générale des abonnés à choisir des forfaits supérieurs et le calendrier des programmes de promotion ont aussi eu une incidence sur la croissance. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés partiellement par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence.

Maintenant que les abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse sont au nombre d'environ 1,8 million, la pénétration des services d'accès Internet a atteint approximativement 48 % des foyers branchés aux réseaux de câble et 80 % des abonnés aux services de télévision en date du 30 juin 2012.

Produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers

La stabilité relative d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 reflète la baisse des produits tirés de la sortie des anciens services de téléphonie à circuit commuté dont Cable s'est départi l'an passé. Ce recul a été annulé en partie par la croissance du nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers.

Compte non tenu de l'incidence de la sortie des services de téléphonie à circuit commuté dont Cable s'est départi pendant le quatrième trimestre de 2011, la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers se serait établie respectivement à 3 % et à 2 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012. Les produits tirés des services résidentiels de téléphonie à circuit commuté cédés totalisaient à peu près 4 millions de dollars et 10 millions de dollars respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers s'est accru de 3 % entre le 30 juin 2011 et le 30 juin 2012 et représente maintenant 28 % des foyers branchés aux réseaux de câble et 47 % des abonnés aux services de télévision.

Charges opérationnelles d'Activités de Cable

Les charges opérationnelles d'Activités de Cable ont augmenté légèrement au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux mêmes périodes en 2011, en raison de l'accroissement des coûts liés à la fidélisation de la clientèle et des coûts associés à la conversion aux services numériques des abonnés aux services de câble analogiques, facteurs qui ont été annulés en partie par des mesures de gestion des coûts et d'amélioration de la productivité dans les diverses fonctions. Le secteur Activités de Cable continue à mettre l'accent sur les mesures de gestion des coûts et d'accroissement de la productivité.

Résultat d'exploitation ajusté d'Activités de Cable

La légère augmentation du résultat d'exploitation ajusté enregistrée au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2012 par rapport aux mêmes périodes un an plus tôt découle surtout des variations des produits et des coûts décrits précédemment, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée connexe du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012 s'établissant respectivement à 47,8 % et à 46,8 % en baisse par rapport aux 47,7 % et 47,4 % inscrits aux périodes correspondantes de 2011.

SOLUTIONS D'AFFAIRES DE ROGERS

Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	90 \$	100 \$	(10)	177 \$	216 \$	(18)
Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous	68	79	(14)	137	169	(19)
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	22	21	5	40	47	(15)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ²⁾	–	(1)	n.s.	–	(1)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾	(1)	(5)	(80)	(3)	(6)	(50)
Résultat d'exploitation ¹⁾	21 \$	15 \$	40	37 \$	40 \$	(8)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹⁾	24,4 %	21,0 %		22,6 %	21,8 %	

- 1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».
- 2) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.
- 3) Les coûts sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

Produits tirés de SAR

La baisse des produits tirés de SAR pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 découle essentiellement de la diminution prévue de certains anciens services à marge inférieure, partiellement contrebalancée par la croissance des services IP de prochaine génération et autres services fournis à partir des réseaux possédés. Le secteur SAR met surtout l'accent sur les services IP et vise de plus en plus à offrir davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches de Cable et des réseaux acquis récemment d'Atria et de Blink pour accroître sa prestation de services aux moyennes entreprises, aux entités du secteur public et aux entreprises de télécommunications. Les produits tirés des anciens services hors réseau à marge inférieure, qui incluent des services interurbains et locaux et certains anciens services de transmission des données, ont continué à diminuer, soit de 32 % pendant le trimestre par rapport au deuxième trimestre de 2011. En comparaison, les produits découlant des services de prochaine génération à marge supérieure ont grimpé de 22 % pour le trimestre et comptent à présent pour près de 44 % du total des produits tirés de SAR.

Charges opérationnelles de SAR

La diminution des charges opérationnelles pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux périodes correspondantes de 2011, reflète la baisse prévue du coût des anciens services en raison de la diminution des volumes d'appels et des niveaux d'abonnés et la réduction permanente des coûts à la suite d'une restructuration de l'effectif en 2011, lesquelles ont été annulées en partie par des hausses des ventes et des frais de commercialisation relatives aux services IP de prochaine génération et autres services fournis à partir des réseaux possédés.

Résultat d'exploitation ajusté de SAR

La hausse d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2012 est attribuable aux baisses de produits découlant de la cession prévue par SAR des anciens services à marge inférieure afin de concentrer les efforts sur la croissance des produits tirés des services de transmission des données de prochaine génération sur les réseaux possédés. Le recul d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté du semestre clos le 30 juin 2012 est attribuable aux baisses de produits découlant de la cession prévue par SAR des anciens services à marge inférieure, lesquelles ont été annulées par des efficacités au chapitre des coûts qui ont donné lieu à une augmentation de la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée de SAR qui est passée de 21,8 % à 22,6 %.

VIDEO

Depuis juin 2012, les magasins de vente au détail de Rogers n'offrent plus de services de location ou de vente de jeux vidéo et de films et se concentrent désormais sur la vente et le service en lien avec les produits de sans fil et les produits du câble. Les dernières activités du sous-secteur Video du secteur Cable ont eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2012, les activités résiduelles de ce sous-secteur étant maintenant traitées en tant qu'activités abandonnées aux fins de la comptabilité et de la présentation.

Entrées d'immobilisations corporelles de Cable

Les entrées d'immobilisations corporelles de Cable se classent dans les catégories suivantes :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Matériel des abonnés	69 \$	35 \$	97	146 \$	81 \$	80
Infrastructure évolutive	65	65	–	119	125	(5)
Accroissement des réseaux	12	11	9	24	20	20
Mise à niveau et remise en état	1	3	(67)	1	4	(75)
Capital de soutien	52	63	(17)	97	97	–
Total d'Activités de Cable	199	177	12	387	327	18
SAR	15	18	(17)	30	29	3
Total des entrées d'immobilisations corporelles	214 \$	195 \$	10	417 \$	356 \$	17

Pour le secteur Activités de Cable, les dépenses en immobilisations corporelles sont réparties selon un ensemble normalisé de secteurs à présenter qui a été mis au point et approuvé par le secteur de la câblodistribution des États-Unis et qui facilite la comparaison des entrées d'immobilisations corporelles des différents câblodistributeurs. Suivant les définitions élaborées, les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable se répartissent dans les cinq catégories suivantes :

- le matériel des abonnés, soit les terminaux numériques, les modems pour l'accès Internet et les frais d'installation connexes;
- l'infrastructure évolutive, soit les frais autres que ceux liés au matériel des abonnés qui sont engagés pour répondre à la croissance des activités et améliorer les services;
- l'accroissement des réseaux, soit les frais engagés pour étendre la zone de couverture;
- la mise à niveau et la remise en état, notamment les coûts de modification ou de remplacement des réseaux existants de câbles coaxiaux, de fibres optiques et de circuits électroniques;
- le capital de soutien, soit les coûts associés à l'achat, au remplacement ou à l'amélioration des actifs hors réseaux.

Les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable comprennent des investissements soutenus dans les réseaux de câblodistribution pour améliorer l'expérience client, en augmentant la vitesse et la performance

des services d'accès Internet ainsi qu'en améliorant la capacité des réseaux numériques pour accroître les services en HD et ajouter des services sur demande.

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles des Activités de Cable enregistrée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, par rapport aux périodes correspondantes de 2011, s'explique essentiellement par une hausse du matériel des abonnés attribuable à une croissance des volumes et des taux connexes pour les passerelles DOCSIS 3, à une augmentation des volumes des terminaux numériques liés à Nextbox 2.0, ainsi qu'à la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques. Les investissements liés au réseau englobant la structure évolutive et l'accroissement des réseaux sont demeurés sensiblement les mêmes pour le trimestre clos le 30 juin 2012 et étaient axés sur l'amélioration de la capacité et des plateformes de service de données et de vidéo. Les dépenses affectées au capital de soutien ont reculé au cours du trimestre en raison du calendrier de dépenses des projets liés aux plateformes des nouveaux services et aux systèmes de facturation et les investissements sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

L'évolution des entrées d'immobilisations corporelles de SAR pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, en regard du trimestre correspondant de 2011, découle du calendrier des dépenses affectées aux expansions des réseaux spécialisés et au capital de soutien.

MEDIA

Sommaire des résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	440 \$	437 \$	1	794 \$	776 \$	2
Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous	361	346	4	729	695	5
Bénéfice au titre du résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	79	91	(13)	65	81	(20)
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾	1	(5)	n.s.	–	(7)	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite ³⁾	–	(3)	n.s.	–	(3)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁴⁾	(7)	(1)	n.s.	(13)	(4)	n.s.
Résultat d'exploitation ¹⁾	73 \$	82 \$	(11)	52 \$	67 \$	(22)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹⁾	18,0 %	20,8 %		8,2 %	10,4 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	11 \$	12 \$	(8)	21 \$	20 \$	5

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de la Société ont acheté des rentes.

4) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

Produits de Media

La croissance des produits de Media pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux périodes correspondantes en 2011, découle de la forte croissance des produits tirés de la vente de billets et de produits de baseball de la division Sports Entertainment ainsi que de l'augmentation des frais payés par les nouveaux abonnés et les ventes de publicité générées par Sportsnet. La Société a comptabilisé au deuxième trimestre de 2012 un affaiblissement continu du marché publicitaire par rapport aux niveaux enregistrés plus tôt en 2012, ce qui a eu pour effet d'enrayer toute croissance dans les autres divisions du secteur Media.

Charges opérationnelles de Media

L'augmentation des charges opérationnelles de Media comptabilisée pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux périodes correspondantes en 2011, s'explique essentiellement par une hausse des dépenses liées à la programmation prévues dans la division Télévision et par une augmentation des coûts liés aux joueurs dans la division Sports Entertainment. Les dépenses de la division Télévision se rapportent aux nouvelles chaînes, dont CityNews et FX Canada, ainsi qu'aux investissements liés à la nouvelle programmation de Citytv qui coïncident avec la récente expansion de sa présence à l'échelle nationale, ce qui permet la monétisation de ces coûts de programmation sur un plus vaste auditoire au cours de périodes futures, ainsi qu'avec la production de l'émission « Canada's Got Talent ». Grâce à des mesures de gestion des coûts, Media a pu compenser une partie des conséquences du ralentissement imprévu du marché publicitaire.

Résultat d'exploitation ajusté de Media

La baisse du résultat d'exploitation ajusté de Media pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux périodes correspondantes en 2011, est principalement attribuable aux variations susmentionnées des produits et des charges.

Entrées d'immobilisations corporelles de Media

Les entrées d'immobilisations corporelles de Media ont diminué pendant le trimestre clos le 30 juin 2012 par rapport à la même période en 2011, surtout en raison d'un changement de la nature des projets prévus. Les entrées d'immobilisations corporelles de Media du semestre clos le 30 juin 2012 se sont accrues comparativement à la période correspondante en 2011, essentiellement en raison des dépenses d'investissement liées aux mises à niveau de ses infrastructures pour les divisions Sportsnet et Sports Entertainment.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET AVEC LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ DE LA PÉRIODE

Les éléments énumérés ci-dessous représentent les montants consolidés des produits et des charges nécessaires pour rapprocher le bénéfice net selon les IFRS et les mesures non conformes aux PCGR que sont le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières » pour obtenir un rapprochement complet avec le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action ajusté et les flux de trésorerie disponibles.

Bénéfice net et bénéfice par action

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Bénéfice net	400 \$	410 \$	(2)	705 \$	745 \$	(5)
Perte découlant des activités abandonnées	13	3	n.s.	32	13	n.s.
Bénéfice net des activités poursuivies	413	413	–	737	758	(3)
Charge d'impôt sur le résultat	224	157	43	331	286	16
Autres charges (produits) ¹⁾	(7)	(5)	40	(15)	(10)	50
Charges financières						
Intérêts sur la dette à long terme	171	167	2	338	332	2
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	n.s.	–	99	n.s.
Perte (profit) de change	7	(2)	n.s.	1	(11)	n.s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(12)	6	n.s.	(5)	20	n.s.
Intérêts inscrits à l'actif	(9)	(7)	29	(19)	(10)	90
Amortissement des coûts de transaction différés	2	2	–	4	4	–
Bénéfice opérationnel	789	731	8	1 372	1 468	(7)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	466	444	5	929	862	8
Résultat d'exploitation	1 255	1 175	7	2 301	2 330	(1)
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	(12)	41	n.s.	(6)	49	n.s.
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	11	n.s.	–	11	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	33	17	94	75	21	n.s.
Résultat d'exploitation ajusté	1 276 \$	1 244 \$	3	2 370 \$	2 411 \$	(2)

1) Les autres produits comprennent la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt et autres produits financiers.

La Société a constaté une perte nette découlant des activités abandonnées à l'égard de la cessation des activités de Video s'élevant respectivement à 13 millions de dollars et à 32 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, en regard d'une perte découlant des activités abandonnées de 3 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes en 2011.

La Société a constaté un bénéfice net des activités poursuivies de 413 millions de dollars et de 737 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, soit un bénéfice de base par action de 0,79 \$ et de 1,41 \$, et un bénéfice dilué par action de 0,77 \$ et 1,38 \$, respectivement, comparativement à un bénéfice net de 413 millions de dollars et de 758 millions de dollars, soit un bénéfice de base par action de 0,76 \$ et de 1,38 \$ et un bénéfice dilué par action de 0,75 \$ et de 1,37 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes en 2011.

La Société a constaté un résultat net ajusté respectif de 478 millions de dollars et de 838 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, soit un résultat par action de base ajusté de 0,92 \$ et de 1,60 \$, et un résultat par action dilué ajusté de 0,91 \$ et de 1,59 \$, respectivement, comparativement à un résultat net ajusté de 469 millions de dollars et de 897 millions de dollars, soit un résultat par action de base ajusté de 0,86 \$ et de 1,63 \$ et un résultat par action dilué ajusté de 0,85 \$ et de 1,62 \$, respectivement, pour les périodes

correspondantes en 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières ».

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société a atteint respectivement 35,2 % et 31,0 % au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2012. Ces taux différaient du taux prévu par la loi de 26,4 % en 2012 en raison essentiellement d'une réévaluation ponctuelle de ses soldes d'impôt différé de 54 millions de dollars requis en raison de changements législatifs se rapportant au taux d'impôt sur le revenu en Ontario qui ont été édictées en grande partie au cours du trimestre à l'étude.

La Société s'attend à utiliser la quasi-totalité de ses pertes fiscales autres qu'en capital résiduelles en 2012. De plus, les changements législatifs visant à éliminer le report du revenu des sociétés de personnes sont entrés en vigueur à la fin de 2011. Cela a pour effet d'accélérer temporairement ses paiements d'impôt en trésorerie, puisque le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt différé ayant déjà été passé en charges est accéléré et payé sur une période de cinq ans à compter de 2012, à un taux de 15 % en 2012, de 20 % de 2013 à 2015, inclusivement, et de 25 % en 2016. Pour toutes ces raisons, les paiements d'impôt en trésorerie de la Société en 2012 augmentent considérablement par rapport à ceux de 2011, tel qu'il a été présenté dans les directives financières de la Société pour 2012, et, selon les prévisions actuelles, devraient continuer de croître en 2013, par rapport à 2012. Bien que l'amortissement des reports prospectifs de pertes fiscales et l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes aient une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, la Société ne s'attend pas à ce que les conséquences sur sa charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables soient importantes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars, sauf le taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'impôt prévu par la loi	26,4 %	28,0 %	26,4 %	28,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	637 \$	570 \$	1 068 \$	1 044 \$
Charge d'impôt sur le résultat calculée	168 \$	160 \$	282 \$	292 \$
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant de ce qui suit :				
Incidence du différentiel de taux d'impôt sur la naissance et le renversement futur estimé des différences temporelles	3	(11)	5	(24)
Incidence sur les soldes d'impôt différé des changements législatifs des taux d'impôt pratiquement en vigueur pendant la période à l'étude	54	–	54	–
Éléments non déductibles (non imposables)	(5)	7	(7)	10
Autres éléments	4	1	(3)	8
Charge d'impôt sur le résultat	224 \$	157 \$	331 \$	286 \$
Taux d'impôt effectif	35,2 %	27,5 %	31,0 %	27,4 %

Intérêts sur la dette à long terme

L'augmentation nominale des charges d'intérêts pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement aux périodes correspondantes en 2011, compte tenu de l'incidence des swaps de devises (les « dérivés liés à la dette »), tient surtout compte d'une hausse du montant de la dette, laquelle a été grandement annulée par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme au 30 juin 2012 comparativement au 30 juin 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social ».

Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, aucune perte n'a découlé des remboursements sur la dette à long terme, alors qu'au semestre clos le 30 juin 2011, la Société avait enregistré une perte de 99 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme relativement au rachat de deux séries d'emprunts publics.

Perte (profit) de change

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, le dollar canadien a régressé respectivement de 2,1 cents et de 0,1 cent par rapport au dollar américain, ce qui s'est traduit par une perte de change de 7 millions de dollars et de 1 million de dollars, respectivement, laquelle est surtout liée aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 pour lesquels les dérivés liés à la dette connexes n'avaient pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, le dollar canadien s'était apprécié de 0,5 cent et de 3,0 cents par rapport au dollar américain, donnant lieu à un profit de change respectif de 2 millions de dollars et de 11 millions de dollars, lequel était également associé en majeure partie aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038. Ces profits et pertes de change ont été contrebalancés en grande partie par la variation connexe de la juste valeur des instruments dérivés de la Société, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Variation de la juste valeur des instruments dérivés

Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, la variation de la charge liée à l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés a résulté principalement i) d'un profit hors trésorerie au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2012 découlant de la juste valeur des dérivés liés à la dette servant à couvrir les billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 de la Société, qui n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables, et ii) d'un profit hors trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2012 et d'une perte hors trésorerie pour le semestre clos le 30 juin 2012 liés à une estimation de l'inefficacité de la couverture connexe des dérivés liés à la dette qui ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. La Société a comptabilisé ses dérivés liés à la dette à leur juste valeur, selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité de crédit. Cette variation de la juste valeur des instruments dérivés a été contrebalancée en grande partie par la perte de change dont il est question plus haut. L'incidence d'une telle évaluation est expliquée à la rubrique « Évaluation des dérivés à la valeur de marché ».

Résultat opérationnel

La hausse du résultat opérationnel pendant le trimestre clos le 30 juin 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, découle d'une augmentation de 9 millions de dollars des produits et d'une diminution de 49 millions de dollars des charges. La régression du résultat opérationnel pendant le semestre clos le 30 juin 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, s'explique par un recul de 11 millions de dollars des produits et d'une croissance de 85 millions de dollars des charges. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Revue des secteurs » pour en savoir davantage sur les résultats sectoriels.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

L'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012 par rapport aux périodes correspondantes de 2011, tient compte d'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et est considérablement liée aux systèmes de technologies de l'information qui sont devenus disponibles au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2011, à l'accélération de l'amortissement de certains actifs de transmission sur les réseaux et au calendrier de préparation de certaines mesures liées aux réseaux et aux systèmes, y compris le lancement de notre réseau LTE dans plusieurs municipalités tout au long de 2011 et au cours de la première moitié de 2012.

Rémunération fondée sur des actions

La charge (le recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions se résume comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Sans-fil	(2)\$	7 \$	– \$	8 \$
Cable	(2)	5	(1)	6
Media	(1)	5	–	7
Siège social	(7)	24	(5)	28
	(12)\$	41 \$	(6)\$	49 \$

Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, des montants de 11 millions de dollars et de 56 millions de dollars, comparativement à 14 millions de dollars et à 24 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2011, ont été versés aux porteurs des unités d'actions de négociation restreinte, des unités d'actions différées et, au moment de l'exercice, des options sur actions, selon un mode de règlement en trésorerie. La charge d'une période donnée, qui est imputée au poste des salaires et avantages du personnel dans les coûts opérationnels, dépend généralement de l'acquisition des droits aux options et aux unités et d'un rajustement du passif lié aux variations de la juste valeur des options et unités sous-jacentes pendant la période de présentation de l'information financière.

Règlement des obligations au titre des régimes de retraite

Aucune obligation au titre des régimes de retraite n'a fait l'objet de règlement au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, la Société avait constaté une perte hors trésorerie découlant du règlement des obligations au titre des régimes de retraite de 11 millions de dollars, en raison d'une cotisation forfaitaire d'environ 18 millions de dollars à ses régimes de retraite, après quoi les régimes de retraite avaient acheté des rentes approximatives de 68 millions de dollars auprès de sociétés d'assurances à l'intention des membres du personnel ayant pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011.

Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition

En vue d'améliorer sa structure de coûts, la Société a engagé, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 33 millions de dollars et de 75 millions de dollars qui sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif. En revanche, pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, la Société avait engagé des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 17 millions de dollars et de 21 millions de dollars, en vue d'améliorer sa structure de coûts, qui étaient liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif (respectivement, 17 millions de dollars et 17 millions de dollars) et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises (néant et 4 millions de dollars, respectivement).

Résultat d'exploitation ajusté

Tel qu'il a été mentionné, le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil et de Cable a légèrement augmenté pour le trimestre clos le 30 juin 2012 comparativement à celui clos à la même date, un an plus tôt. Pour en savoir davantage sur les résultats des activités de chacun de ces secteurs, il y a lieu de se reporter aux rubriques respectives ci-dessus.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2012, le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé à 1 276 millions de dollars, contre 1 244 millions de dollars pour la période correspondante en 2011. Le résultat d'exploitation consolidé ajusté pour les trimestres clos les 30 juin 2012 et 2011 exclut, respectivement : i) le recouvrement et la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions de 12 millions de dollars et de 41 millions de dollars, ii) les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 33 millions de dollars et de 17 millions de

dollars et iii) le règlement des obligations au titre des régimes de retraite de néant et de 11 millions de dollars.

Pour le semestre clos le 30 juin 2012, le résultat d'exploitation ajusté consolidé a régressé à 2 370 millions de dollars, contre 2 411 millions de dollars pour la période correspondante en 2011. Le résultat d'exploitation consolidé ajusté pour les semestres clos les 30 juin 2012 et 2011 exclut, respectivement : i) le recouvrement et la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions de 6 millions de dollars et de 49 millions de dollars, ii) les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 75 millions de dollars et de 21 millions de dollars et iii) le règlement des obligations au titre des régimes de retraite de néant et de 11 millions de dollars.

Pour en savoir davantage sur la détermination du résultat d'exploitation ajusté, qui est une mesure non conforme aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Rapprochement des mesures financières » et « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

SURVOL DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE, DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Liquidités et ressources en capital consolidées

Activités opérationnelles, activités de financement et activités d'investissement

Trimestre clos le 30 juin 2012

Pour le trimestre clos le 30 juin 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments opérationnels hors trésorerie, que l'on calcule en supprimant du bénéfice net l'incidence de tous les éléments hors trésorerie, se sont accrus pour s'établir à 1 242 millions de dollars, contre 1 223 millions de dollars pour la période correspondante en 2011.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2012, compte tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat payé et des intérêts versés, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 1 079 millions de dollars, contre 920 millions de dollars pour la période correspondante en 2011. Les rentrées nettes de fonds générées pendant le trimestre clos le 30 juin 2012, ont totalisé environ 2 179 millions de dollars, y compris les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 079 millions de dollars susmentionnés ainsi que l'encaissement d'un produit brut total de 1,1 milliard de dollars tiré des émissions, le 4 juin 2012, des billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars échéant en 2017 et des billets de premier rang à 4,0 % de 600 millions de dollars échéant en 2022.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2012, les sorties nettes de fonds ont totalisé approximativement 1 532 millions de dollars et comprennent les éléments suivants :

- les entrées d'immobilisations corporelles de 465 millions de dollars, y compris 7 millions de dollars au titre des variations connexes du fonds de roulement hors trésorerie;
- le rachat de 9,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote pour annulation à un prix totalisant 350 millions de dollars;
- le versement de dividendes trimestriels totalisant 207 millions de dollars sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote;
- les remboursements nets de 490 millions de dollars sur la facilité de crédit bancaire;
- les paiements au titre des droits de diffusion et les autres paiements de 11 millions de dollars;
- le paiement de coûts de financement de 9 millions de dollars.

Compte tenu du solde d'ouverture de 44 millions de dollars des avances bancaires à l'ouverture de la période et des rentrées et sorties de fonds susmentionnées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 603 millions de dollars au 30 juin 2012.

Semestre clos le 30 juin 2012

Pour le semestre clos le 30 juin 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel, lesquels sont calculés en supprimant du bénéfice net l'incidence de tous les éléments hors trésorerie, ont régressé pour s'établir à 2 287 millions de dollars, contre 2 399 millions de dollars pour la période correspondante en 2011.

Compte tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel et des paiements d'impôt et d'intérêts pour le semestre clos le 30 juin 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 1 607 millions de dollars, contre 1 638 millions de dollars pour la période correspondante de 2011. Les rentrées nettes de fonds générées ou mobilisées pendant le semestre clos le 30 juin 2012 ont totalisé environ 2 707 millions de dollars et englobaient les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 607 millions de dollars susmentionnés ainsi que l'encaissement d'un produit brut total de 1,1 milliard de dollars tiré de l'émission, effectuée le 4 juin 2012, de billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars échéant en 2017 et de de billets de premier rang de 4,0 % de 600 millions de dollars échéant en 2022.

Les sorties nettes de fonds au cours du semestre clos le 30 juin 2012 ont totalisé près de 2 047 millions de dollars et se détaillent comme suit :

- les entrées d'immobilisations corporelles de 1 009 millions de dollars, y compris 102 millions de dollars au titre des variations connexes du fonds de roulement hors trésorerie;
- le versement de dividendes trimestriels de 394 millions de dollars sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote;
- le rachat de 9,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote pour annulation à un prix totalisant 350 millions de dollars;
- les remboursements nets de 250 millions de dollars sur la facilité de crédit bancaire;
- les paiements au titre des droits de diffusion et les autres paiements de 35 millions de dollars;
- le paiement de coûts de financement de 9 millions de dollars.

Compte tenu du solde d'ouverture de 57 millions de dollars des avances bancaires au début de la période et des rentrées et sorties de fonds susmentionnées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 603 millions de dollars au 30 juin 2012.

Financement

Les instruments d'emprunt à long terme de la Société sont décrits aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2011.

Au 30 juin 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit bancaire de 2,4 milliards de dollars de la Société et la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 603 millions de dollars.

Facilité de crédit bancaire

Après la clôture du trimestre, en juillet 2012, la Société a mené à bien la négociation et la documentation auprès d'un consortium d'institutions financières d'une nouvelle facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars de cinq ans échéant en juillet 2017. Cette nouvelle facilité bancaire remplace la facilité de crédit bancaire précédente de la Société d'un montant de 2,4 milliards de dollars dont l'échéance était prévue en juillet 2013. La nouvelle facilité de crédit bancaire servira à des fins générales de la Société.

Émissions de titres d'emprunt

Le 4 juin 2012, RCI a émis au Canada des billets de premier rang pour un montant en principal totalisant 1,1 milliard de dollars, soit des billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars échéant en 2017 (les « billets de 2017 ») et des billets de premier rang à 4,0 % de 600 millions de dollars échéant en 2022 (les « billets de 2022 »). Les billets de 2017 ont été émis à escompte à un taux de 99,921 % pour un taux effectif de 3,017 % par année s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance et les billets de 2022 ont été émis à escompte à un taux de 99,600 % pour un taux de 4,049 % s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance. RCI a encaissé un produit net totalisant environ 1 091 millions de dollars provenant des émissions des billets de 2017 et de 2022, déduction faite de l'escompte d'émission, de la rémunération des placeurs pour compte et d'autres frais connexes. Le produit net total tiré des billets de 2017 et des billets de 2022 a servi à rembourser les avances prélevées sur la facilité de crédit bancaire et aux fins générales de la Société, notamment le financement de son investissement, en totalité ou en partie, de 37,5 % dans Maple Leaf Sports & Entertainment.

Tous les billets de 2017 et de 2022 sont garantis par RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres débetures et billets de premier rang non garantis et la facilité de crédit bancaire de RCI.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2012, RCI a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé l'avis déposé indiquant son intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique ») pour une autre période de un an commençant le 24 février 2012 et se terminant le 23 février 2013, afin de pouvoir racheter à la TSX pendant cette période de un an un nombre maximal de 36,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote ou le nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique à un prix total de 1,0 milliard de dollars, selon le moins élevé des deux. RCI déterminera le nombre réel d'actions de catégorie B sans droit de vote devant être rachetées aux termes de l'offre publique ainsi que le moment de ces rachats en tenant compte de la conjoncture du marché, du cours des actions, de sa situation de trésorerie et d'autres facteurs. Tout achat effectué aux termes de l'offre publique sera fait par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange ou d'un autre système de négociation.

Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, la Société a racheté et annulé 9,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote aux termes de l'offre publique pour un prix d'achat total de 350 millions de dollars. Tous ces achats ont été effectués par l'intermédiaire de la TSX.

Gestion des taux d'intérêt et des opérations de change

Contrats de change à terme

Au 30 juin 2012, une tranche de 500 millions de dollars américains au titre des contrats de change à terme ayant servi à couvrir le risque de change lié à certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses ») était en cours. Tous les dérivés liés aux dépenses étaient admissibles et ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Les dérivés liés aux dépenses fixent le cours de change sur un montant total de 20 millions de dollars américains par mois pour les dépenses prévues de la Société au taux moyen de 0,9643 \$ CA pour 1 \$ US jusqu'à juillet 2014. Un montant total de 60 millions de dollars américains au titre des dérivés liés aux dépenses a été réglé au cours du trimestre pour un montant de 58 millions de dollars canadiens.

Analyse de la couverture économique

Aux fins de l'analyse de la tranche couverte de la dette à long terme, la Société utilise des mesures non conformes aux PCGR, à savoir qu'elle inclut la totalité des dérivés liés à la dette et des dérivés liés aux dépenses (collectivement, les « dérivés »), qu'ils soient ou non admissibles à titre de couvertures à des fins comptables, puisque ces dérivés liés à la dette sont utilisés uniquement pour la gestion des risques et sont désignés comme une couverture de titres d'emprunt précis à des fins économiques. Par conséquent, le

montant équivalent en dollars canadiens de la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société, dans le tableau ci-dessous, reflète le cours de change contractuel de l'ensemble des dérivés, peu importe leur admissibilité à la comptabilité de couverture.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, la dette libellée en dollars américains ou les dérivés liés à la dette de la Société n'ont connu aucune variation. Au 30 juin 2012, la dette libellée en dollars américains de la Société était couverte à 100 % à des fins économiques ainsi qu'à 91,7 % à des fins comptables. Les dérivés couvrant les billets de premier rang à 7,50 % de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 ne sont pas admissibles à titre de couvertures à des fins comptables.

Position de couverture consolidée

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	30 juin 2012	30 juin 2011
Dette à long terme libellée en dollars américains	4 230 \$ US	4 230 \$ US
Tranche couverte au moyen des dérivés liés à la dette	4 230 \$ US	4 230 \$ US
Cours de change couvert	1,1340	1,1340
Pourcentage de couverture ¹⁾	100,0 %	100,0 %
Tranche de la dette à long terme à taux fixe ²⁾		
Total de la dette à long terme	11 447 \$ CA	10 347 \$ CA
Total de la dette à long terme à taux fixe	11 447 \$ CA	10 347 \$ CA
Pourcentage de la dette à long terme à taux fixe	100,0 %	100,0 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme	6,06 %	6,33 %

1) Conformément aux exigences relatives à la comptabilisation de couvertures prescrites par l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la Société a, au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011, comptabilisé 91,7 % de ses dérivés liés à la dette à titre de couvertures en diminution de la dette libellée en dollars américains désignée. Par conséquent, au 30 juin 2012, 91,7 % de la dette libellée en dollars américains était couverte à des fins comptables contre 100 % sur une base économique.

2) La dette à long terme tient compte de l'incidence des dérivés liés à la dette.

Évaluation des dérivés à la valeur de marché

Selon les IFRS, les dérivés sont comptabilisés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, laquelle a été déterminée en majorant les taux d'actualisation liés à la trésorerie, utilisés dans l'évaluation à la valeur de marché estimée selon des taux sans risque, d'un écart estimé des obligations pour la durée et la contrepartie voulues dans le cas de chaque dérivé. Dans le cas des dérivés comptabilisés dans l'actif (soit les dérivés pour lesquels les contreparties doivent un montant à Rogers), l'écart des obligations pour la contrepartie bancaire a été ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit. Dans le cas des dérivés comptabilisés dans le passif (soit les dérivés pour lesquels Rogers doit un montant aux contreparties), l'écart des obligations pour Rogers a été ajouté au taux d'actualisation sans risque. La valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit des dérivés, peut changer selon la variation des écarts pour Rogers et ses contreparties.

Les conséquences de l'estimation de la juste valeur ajustée en fonction de la qualité du crédit des dérivés au 30 juin 2012, comparativement à l'évaluation à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés des dérivés, sont indiquées dans le tableau qui suit. Au 30 juin 2012, la position nette créditrice estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit du portefeuille de dérivés liés à la dette de la Société, s'établissait à 440 millions de dollars, soit 8 millions de dollars de plus que la position nette créditrice à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés. La position nette débitrice estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, des dérivés liés aux dépenses de la Société s'élevait à 30 millions de dollars, soit la même que la position nette débitrice à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés.

(en millions de dollars)	Position débitrice des dérivés (A)	Position créditrice des dérivés (B)	Position nette débitrice (créditrice) (A+B)
Dérivés liés à la dette			
Évaluation à la valeur de marché – analyse sans risque ¹⁾	90 \$	(522) \$	(432) \$
Évaluation à la valeur de marché – estimation ajustée en fonction de la qualité du crédit (valeur comptable)	78	(518)	(440)
Écart, dérivés liés à la dette	(12)	4	(8)
Dérivés liés aux dépenses			
Évaluation à la valeur de marché – analyse sans risque ¹⁾	30	-	30
Évaluation à la valeur de marché – estimation ajustée en fonction de la qualité du crédit (valeur comptable)	30	-	30
Écart, dérivés liés aux dépenses	-	-	-
Écart total	(12) \$	4 \$	(8) \$

1) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dette à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ».

Au 30 juin 2012, la position nette créditrice des instruments dérivés s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	Montant notionnel en dollars américains	Taux de change	Montant notionnel en dollars canadiens	Évaluation à la valeur de marché selon des taux sans risque non ajustés ¹⁾	Juste valeur estimée, soit la valeur comptable ajustée en fonction de la qualité du crédit
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie					
À l'actif	1 975 \$	1,0252	2 025 \$	79 \$	69 \$
Au passif	1 905	1,2668	2 413	(522)	(518)
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures					
À l'actif	350	1,0258	359	11	9
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette				(432)	(440)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie					
À l'actif	500	0,9643	482	30	30
Total				(402) \$	(410) \$
Moins la partie courante du passif net					(121) \$
Partie à long terme du passif net					(289) \$

1) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dette à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ».

Dettes à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette

Le total de la dette à long terme et des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette de la Société à la valeur de marché sans risque non ajustée est utilisé par la Société et de nombreux analystes pour présenter le plus fidèlement les obligations nettes découlant de la dette de Rogers à des fins d'évaluation, tel qu'il est indiqué dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars)	30 juin 2012	30 juin 2011
Dettes à long terme ¹⁾	10 956 \$	9 630 \$
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés ^{2),3)}	432 \$	747 \$
Total	11 388 \$	10 377 \$

1) Avant la déduction de la diminution de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition et des coûts de transaction différés.

2) Tient compte de la partie courante et de la partie à long terme.

3) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit.

La Société est d'avis que la mesure financière non conforme aux PCGR du total de la dette à long terme et des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, selon la valeur analytique sans risque, est la mesure la plus pertinente et pratique de l'encours de sa dette nette. Cette mesure non conforme aux PCGR est utilisée à l'interne pour faire des analyses axées sur la valeur et prendre des décisions relatives à la structure du capital et elle est révisée régulièrement par la direction. Elle est également utile aux investisseurs ainsi qu'aux analystes pour analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et pour évaluer divers ratios d'endettement en tant que mesures de la performance. Cette mesure non conforme aux PCGR n'a pas de sens normalisé et doit être considérée comme un complément, et non un substitut, aux résultats des activités et à la situation financière de la Société présentés conformément aux IFRS. L'écart est présenté dans le tableau ci-dessus.

Données sur les actions ordinaires en circulation

Le tableau qui suit présente des données sur les actions ordinaires en circulation de RCI aux 30 juin 2012 et 2011.

	30 juin 2012	30 juin 2011
Actions ordinaires¹⁾		
De catégorie A avec droit de vote	112 462 014	112 462 014
De catégorie B sans droit de vote	402 783 022	434 108 136
Total des actions ordinaires	515 245 036	546 570 150
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	10 108 755	11 987 639
Options en circulation exerçables	5 053 356	6 771 602

1) Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister, mais, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou des actes constitutifs de RCI ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes des actes constitutifs de RCI. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions de catégorie A avec droit de vote et des actions de catégorie B sans droit de vote, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

Dividendes et autres paiements sur les titres de participation

La Société a déclaré et versé des dividendes sur ses actions de catégorie A avec droit de vote et ses actions de catégorie B sans droit de vote en circulation comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action	Dividendes payés (en millions)
15 février 2011	18 mars 2011	1 ^{er} avril 2011	0,355 \$	195 \$
27 avril 2011	15 juin 2011	4 juillet 2011	0,355 \$	194 \$
17 août 2011	15 septembre 2011	3 octobre 2011	0,355 \$	190 \$
26 octobre 2011	15 décembre 2011	4 janvier 2012	0,355 \$	187 \$
21 février 2012	19 mars 2012	2 avril 2012	0,395 \$	207 \$
25 avril 2012	15 juin 2012	3 juillet 2012	0,395 \$	205 \$

En février 2012, le conseil d'administration a approuvé l'augmentation du dividende annualisé qui est passé de 1,42 \$ à 1,58 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, augmentation qui est entrée en vigueur immédiatement. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,395 \$ par action. Ce dividende trimestriel n'est payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donnait droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

ENGAGEMENTS ET AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes de la Société, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, sont résumées dans le rapport de gestion annuel pour 2011 et analysées dans les notes 17, 18 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour 2011. Il n'y a pas eu de modification importante de ces principales obligations contractuelles depuis le 31 décembre 2011, à l'exception de la convention d'achat de téléphones sans fil qui prévoit un engagement minimal et qui constitue une partie importante des ventes courantes et projetées de téléphones sur une période de trois ans.

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La réglementation gouvernementale d'importance qui influe sur les activités de la Société est résumée dans le rapport de gestion annuel pour 2011. Les principales modifications concernant la réglementation qui sont survenues depuis la publication du rapport de gestion annuel de 2011 de la Société daté du 21 février 2012 sont présentées ci-dessous.

Consultation sur le Cadre politique et technique pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

En mars 2012, le ministère fédéral canadien de l'Industrie, au nom du ministère de l'Industrie (Canada) (collectivement « Industrie Canada ») a publié son Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et de 2500-2690 MHz. Les principaux éléments du Cadre politique portant sur le spectre de 700 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada n'a prévu aucune fréquence réservée comme c'était le cas pour les enchères du spectre de 2008, en revanche, le ministère a opté pour un plafond d'enchères. Quatre blocs de fréquences sont considérés comme spectre « de premier ordre ». Les fournisseurs principaux locaux sont limités à un seul bloc de spectre « de premier ordre » tandis que tous les autres fournisseurs ont droit à deux de ces blocs. Rogers, Bell et Telus seront considérés comme des fournisseurs principaux à l'échelle nationale, alors que Sasktel et MTS le seront dans leur province respective de la Saskatchewan et du Manitoba.
- Les soumissionnaires désignés en tant qu'entités associés ne sont pas autorisés à soumissionner séparément pendant l'enchère. La définition d'une entité associée sera précisée lors d'une consultation

ultérieure. Les soumissions ont été remplies en juin 2012 et les réponses sont attendues à la fin juillet 2012.

- Afin de promouvoir les déploiements dans les régions rurales, les fournisseurs qui remportent deux blocs appariés, ou deux fournisseurs qui partagent leurs deux blocs appariés, sont tenus d'utiliser leur spectre de 700 MHz pour fournir une couverture à 90 % de leur territoire couvert par le réseau HSPA dans une période de cinq ans, et à 97 % dans une période de sept ans. Industrie Canada établira également les grandes lignes des exigences régissant la mise en œuvre au cours de sa prochaine consultation.
- En outre, Industrie Canada utilisera des zones de service de niveau 2 régies par des licences, lesquelles sont composées de 14 grandes zones de services couvrant la totalité du Canada et qui sont, en règle générale, de la même taille que les provinces.
- Les enchères devraient avoir lieu pendant le premier semestre de 2013.

Les principaux éléments du Cadre politique sur le spectre de 2500-2690 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada a adopté un plafond des enchères, lequel diffère du plafond adopté pour les enchères du spectre de 700 MHz, aux termes duquel aucun fournisseur participant aux enchères ne peut détenir plus de 40 MHz du spectre de 2500-2690 MHz. La Société est bénéficiaire d'une clause de droits acquis eu égard à ses avoirs dans les situations où elle détient déjà plus de 40 MHz de ce spectre. La Société ne sera pas contrainte de se départir du spectre.
- Le statut des entités associées sera précisé lors d'une consultation ultérieure.
- Il n'existe aucune exigence régissant la mise en œuvre pour le spectre de 2500 MHz. Une règle de mise en œuvre générale sera déterminée au cours de la prochaine consultation.
- Les enchères devraient avoir lieu au début de 2014.

Par ailleurs, Industrie Canada tient une consultation sur l'itinérance obligatoire et le partage obligatoire des pylônes d'antenne dans le cadre de laquelle elle a soumis les propositions suivantes :

- Industrie Canada propose l'élargissement de la zone d'itinérance obligatoire. Tout titulaire de licence peut demander à un autre titulaire de pratiquer l'itinérance sur son réseau, sans égard au fait que celui-ci détienne ou non un spectre dans le territoire. La durée est indéterminée.
- Industrie Canada propose de maintenir les règles sur le transfert ininterrompu actuelles et de ne pas rendre obligatoire ce transfert ininterrompu.
- Les taux seraient établis au moyen de négociations commerciales.
- Les parties auraient droit de recourir à l'arbitrage en cas d'échec de négociations après un délai de 60 jours, plutôt que de 90.

Restrictions relatives à la propriété et au contrôle par des non-Canadiens

En mars 2012, Industrie Canada a fait connaître son intention de modifier la *Loi sur les télécommunications* (Canada) (la « Loi sur les télécommunications ») afin d'exempter les entreprises de télécommunications qui génèrent moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien des restrictions relatives à la propriété étrangère. Les entreprises qui réussiront à gonfler leur part de marché au-delà de 10 % du total des produits générés sur le marché des télécommunications canadien, autrement que par voie de fusions ou d'acquisitions, continueront d'être exemptées des restrictions. Ces modifications étaient incluses dans le projet de loi C-38 qui est devenu une loi le 29 juin 2012. En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada), les restrictions relatives à la propriété étrangère resteront en vigueur pour toutes les entreprises qui exercent des activités de distribution de radiodiffusion sans égard aux parts du marché des télécommunications.

Proposition de législation touchant la facturation et les contrats liés aux services sans fil

En avril 2012, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en place de lois visant la facturation et les contrats de service sans fil. La législation proposée, laquelle toucherait les nouveaux contrats, entrerait en vigueur six mois après son adoption et couvrirait les ententes qui seraient modifiées, renouvelées ou prolongées après cette date. En outre, la législation veille à ce que les contrats soient désormais écrits dans un langage clair et détaillent les services couverts par les frais de base et ceux qui sont susceptibles d'occasionner des frais supplémentaires. Selon la législation, les fournisseurs de services seraient tenus d'obtenir un consentement écrit avant le renouvellement ou la modification d'un contrat. De plus, elle fixerait un coût maximal d'annulation d'un contrat à terme fixe qui varierait selon les conditions du contrat.

Les modifications à la *Loi sur la protection du consommateur* (Manitoba) décrites dans le rapport de gestion annuel de 2011 entreraient en vigueur en septembre 2012. Une loi semblable entrera en vigueur en septembre 2012 à Terre-Neuve et une autre a été déposée en Nouvelle-Écosse. Un projet de loi d'initiative parlementaire proposant une loi similaire a été présenté au Nouveau-Brunswick.

Rejet par le CRTC des demandes de revoir et modifier une décision à l'égard d'une plainte portant sur l'itinérance

En avril 2012, le CRTC a rejeté les demandes de Globealive et PIAC de revoir et de modifier la Décision de télécom CRTC 2011-360 dans laquelle le Conseil a rejeté la plainte déposée par Globealive alléguant que Rogers s'accordait un avantage indu en offrant le transfert automatique intercellulaire pour sa marque chatr à des fins d'itinérance.

Projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur

Le *Projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*, qui a été présenté à la Chambre des Communes en septembre 2011 (tel qu'expliqué dans le rapport de gestion annuel de 2011 de la Société) a été édicté, sans modification, en juin 2012 et entrera en vigueur par étapes au cours des prochaines années.

Approbation réglementaire des acquisitions récentes

En juin 2012, le CRTC a approuvé l'acquisition par Rogers Media du Saskatchewan Communications Network. En mai 2012, le Bureau de la Concurrence a publié une lettre de non-intervention à l'égard de Bell et de Rogers mentionnant que le Commissaire de la concurrence ne contesterait pas l'acquisition proposée d'une participation de 75 % dans MLSE par Rogers et Bell Canada.

MISE À JOUR SUR LES RISQUES ET LES INCERTITUDES

Les risques et les incertitudes d'importance qui influent sur la Société sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2011, daté du 21 février 2012, et ils doivent être lus à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel. Les nouveautés importantes depuis cette date se détaillent comme suit :

Consultation sur le Cadre politique et technique pour les enchères du spectre pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

Industrie Canada a récemment publié un Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et 2500-2690 MHz, décrites plus haut, qui pourraient empêcher Rogers d'acheter le spectre qui lui est nécessaire pour se positionner en tant que joueur concurrentiel sur le marché du sans fil à large bande contre Bell Canada et TELUS qui ont un réseau partagé.

Examen des restrictions relatives à la propriété étrangère des sociétés de télécommunications

La modification d'Industrie Canada de la Loi sur les télécommunications visant à exempter les entreprises de télécommunications générant moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien des restrictions relatives à la propriété étrangère permettra aux entreprises étrangères d'acquérir et d'investir de façon importante dans de nouveaux venus sur le marché des services sans fil. L'adoption de cette modification pourrait entraîner une intensification de la concurrence pour Sans-fil.

Mise à jour sur les règlements de litiges

En août 2004, une poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement des frais d'accès au système déboursés. En septembre 2007, la Cour de Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale. L'option d'adhésion du recours a été confirmée ultérieurement par la Cour d'appel de la Saskatchewan. Selon un tel recours, les clients concernés à l'extérieur de la Saskatchewan doivent suivre des étapes précises pour participer à la poursuite. En février 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de services sans fil a été acceptée et la Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que la poursuite initiale. La Cour a ordonné la suspension conditionnelle de cette deuxième poursuite en décembre 2009, sous le motif d'abus de procédure.

La Société a porté en appel la décision de certification prise en 2007. Cette cause a été rejetée par la Cour d'appel de la Saskatchewan et l'autorisation d'appel en Cour suprême du Canada a été rejetée en juin 2012. Ce litige fera donc l'objet d'un procès. La Société n'a pas comptabilisé de passif éventuel puisque la direction a évalué que la probabilité et le montant de toute perte éventuelle ne peuvent être établis de manière raisonnable. Si la résolution ultime de cette poursuite donne lieu à un passif, cela pourrait entraîner un ajustement important de sa situation financière et de ses résultats opérationnels.

En décembre 2011, une poursuite en vertu de la *Class Proceedings Act* (Colombie-Britannique) a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. La procédure comporte notamment des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* (Colombie-Britannique). Les demandeurs exigent des dommages indéterminés et la restitution. Tout passif éventuel ne peut encore être déterminé.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La Société mesure le succès de ses stratégies à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans son rapport de gestion annuel pour 2011 et dans le présent rapport de gestion trimestriel. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs comprennent les suivants :

- les produits tirés des réseaux et les PMPA;
- les nombres et les taux d'attrition des abonnés;
- les charges opérationnelles;
- le coût des ventes de matériel;
- la charge (le recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions;
- les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition;
- le résultat opérationnel;
- le résultat d'exploitation ajusté;
- le résultat net ajusté;
- la marge bénéficiaire (déficitaire) opérationnelle ajustée;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les entrées d'immobilisations corporelles;
- la dette à long terme et passifs (actifs) nets au titre des dérivés liés à la dette.

Certains indicateurs clés de performance mentionnés ci-dessus sont des mesures non conformes aux PCGR et sont présentés dans la rubrique « Rapprochement des mesures financières » du présent rapport de gestion.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rogers a conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration. Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, les montants payés par la Société à ces parties liées, directement ou indirectement, ont totalisé, respectivement, 10 millions de dollars et 20 millions de dollars, en regard de 10 millions de dollars et de 18 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011. Ces versements étaient destinés aux services juridiques, aux services d'impression et aux commissions versées sur les primes d'assurance. La Société a conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes officielles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci pendant les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2012 et 2011 ont été respectivement inférieurs à 1 million de dollars.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et font l'objet d'un examen par le comité d'audit.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

Dans ses états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de même que dans son rapport de gestion annuel de 2011, la Société a présenté les estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de ses activités commerciales et des résultats de ses activités. Pour le trimestre clos le 30 juin 2012, les principales méthodes et estimations comptables de Sans-fil, Cable et Media ne comportaient aucune différence par rapport à celles présentées dans le rapport de gestion annuel de la Société pour 2011.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a modifié l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »). Cette modification accroît la quantité d'informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature du lien conservé par l'entité avec des actifs financiers décomptabilisés ainsi que les risques qui y sont associés. Cette modification s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société depuis le 1^{er} janvier 2012. La Société a évalué l'incidence de cette modification et a déterminé qu'elle n'avait aucune répercussion sur ses états financiers consolidés.

Récentes prises de position en comptabilité

À l'heure actuelle, la Société n'a pas adopté toutes les normes, interprétations et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Sauf indication contraire, l'application des prises de position en comptabilité suivantes sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2011 pour une courte description de chaque prise de position en comptabilité. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des prises de position en comptabilité suivantes sur ses états financiers consolidés.

- *IFRS 10, États financiers consolidés*
- *IFRS 11, Partenariats*
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*
- *IAS 1, Présentation des états financiers (version modifiée 2011)*
- *IAS 19, Avantages du personnel (version modifiée 2011)*
- *IAS 27, États financiers individuels (version modifiée 2011)*
- *IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée 2011)*
- *IAS 32, Instruments financiers : Présentation (version modifiée 2011), en vigueur le 1^{er} janvier 2014*
- *IFRS 9, Instruments financiers, en vigueur le 1^{er} janvier 2015*

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du deuxième trimestre de 2012 qui ait eu une incidence importante ou soit vraisemblablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats opérationnels de la Société sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence importante sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur.

Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers particuliers à chacun de ces secteurs. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières influant sur Sans-fil, Cable et Media, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de la Société pour 2011.

OBJECTIFS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS POUR 2012

La Société n'a aucune modification particulière à faire concernant ses objectifs financiers et opérationnels pour 2012 par rapport à ce qu'elle a présenté le 22 février 2012. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » paraissant plus loin.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES

Calcul du résultat d'exploitation ajusté, du résultat net ajusté, du résultat par action ajusté et des flux de trésorerie disponibles

Les montants « après ajustement » présentés ci-dessous sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les montants « après ajustement » sont également utilisés par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateur de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, de l'incidence fiscale des montants susmentionnés ainsi que d'une charge (d'un recouvrement) d'impôt sur le résultat découlant de modifications aux lois fiscales.

(en millions de dollars, sauf les montants par action; en millions pour les nombres d'actions en circulation)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice opérationnel	789 \$	731 \$	1 372 \$	1 468 \$
Ajouter				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	466	444	929	862
Résultat d'exploitation	1 255 \$	1 175 \$	2 301 \$	2 330 \$
Ajouter (déduire)				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	(12)	41	(6)	49
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	11	–	11
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	33	17	75	21
Résultat d'exploitation ajusté	1 276 \$	1 244 \$	2 370 \$	2 411 \$
Bénéfice net des activités poursuivies	413 \$	413 \$	737 \$	758 \$
Ajouter (déduire)				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	(12)	41	(6)	49
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	11	–	11
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	33	17	75	21
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	99
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(10)	(13)	(22)	(41)
Charge d'impôt sur le résultat, modification aux lois fiscales	54	–	54	–
Résultat net ajusté	478 \$	469 \$	838 \$	897 \$
Résultat par action de base ajusté				
Résultat net ajusté	478 \$	469 \$	838 \$	897 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	521	547	523	550
Résultat par action de base ajusté	0,92 \$	0,86 \$	1,60 \$	1,63 \$
Résultat par action dilué ajusté				
Résultat net ajusté	478 \$	469 \$	838 \$	897 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	524	550	526	554
Résultat par action dilué ajusté	0,91 \$	0,85 \$	1,59 \$	1,62 \$
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	413 \$	413 \$	737 \$	758 \$
Bénéfice net	400	410	705	745
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	521	547	523	550
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,79 \$	0,76 \$	1,41 \$	1,38 \$
Bénéfice de base par action	0,77 \$	0,75 \$	1,35 \$	1,35 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	413 \$	413 \$	737 \$	758 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	(12)	–	(13)	–
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	401 \$	413 \$	724 \$	758 \$
Bénéfice net	400 \$	410 \$	705 \$	745 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	(12)	–	(13)	–
Bénéfice net dilué	388 \$	410 \$	692 \$	745 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	524	550	526	554
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,77 \$	0,75 \$	1,38 \$	1,37 \$
Bénéfice dilué par action	0,75 \$	0,74 \$	1,32 \$	1,34 \$
Calcul des flux de trésorerie disponibles				
Résultat d'exploitation ajusté	1 276 \$	1 244 \$	2 370 \$	2 411 \$
Ajouter (déduire)				
Dépenses en immobilisations corporelles	(458)	(520)	(907)	(915)
Intérêts sur la dette à long terme, après l'inscription à l'actif	(162)	(160)	(319)	(322)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	656	564	1 144	1 174
Impôt sur le résultat en trésorerie	(23)	(3)	(95)	(6)
Flux de trésorerie disponibles après impôt	633 \$	561 \$	1 049 \$	1 168 \$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	IFRS							
	2012		2011				2010	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 765 \$	1 706 \$	1 826 \$	1 832 \$	1 759 \$	1 721 \$	1 788 \$	1 816 \$
Cable	933	912	931	922	932	929	922	913
Media	440	354	428	407	437	339	416	369
Éléments relevant du siège social et éliminations	(32)	(29)	(30)	(30)	(31)	(26)	(20)	(20)
Total des produits opérationnels	3 106	2 943	3 155	3 131	3 097	2 963	3 106	3 078
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾								
Sans-fil	796	737	670	815	761	790	704	821
Cable	425	396	423	386	418	408	384	378
Media	79	(14)	44	55	91	(10)	24	40
Éléments relevant du siège social et éliminations	(24)	(25)	(36)	(29)	(26)	(21)	(28)	(16)
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 276	1 094	1 101	1 227	1 244	1 167	1 084	1 223
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	12	(6)	(34)	19	(41)	(8)	26	(41)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	-	-	-	-	(11)	-	-	-
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	(33)	(42)	(20)	(15)	(17)	(4)	(21)	(6)
Autres éléments, montant net	-	-	-	-	-	-	5	(4)
Résultat d'exploitation¹⁾	1 255	1 046	1 047	1 231	1 175	1 155	1 094	1 172
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(466)	(463)	(454)	(427)	(444)	(418)	(429)	(399)
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-	(11)	-
Bénéfice opérationnel	789	583	593	804	731	737	654	773
Intérêts sur la dette à long terme	(171)	(167)	(169)	(167)	(167)	(165)	(164)	(167)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	(99)	-	(87)
Autres produits (charges), montant net	19	15	8	22	6	1	(24)	3
Charge d'impôt sur le résultat	(224)	(107)	(97)	(162)	(157)	(129)	(146)	(137)
Bénéfice net des activités poursuivies	413 \$	324 \$	335 \$	497 \$	413 \$	345 \$	320 \$	385 \$
Ajouter (déduire)								
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	(12)	6	34	(19)	41	8	(26)	41
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	-	-	-	-	11	-	-	-
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	33	42	20	15	17	4	21	6
Autres éléments, montant net	-	-	-	-	-	-	(5)	4
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	99	-	87
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-	11	-
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(10)	(12)	(11)	(4)	(13)	(28)	(5)	(41)
Charge d'impôt sur le résultat, options sur actions réglées en trésorerie	-	-	-	-	-	-	40	-
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, modification aux lois fiscales	54	-	(28)	-	-	-	-	-
Résultat net ajusté des activités poursuivies¹⁾	478 \$	360 \$	350 \$	489 \$	469 \$	428 \$	356 \$	482 \$
Bénéfice par action des activités poursuivies								
De base	0,79 \$	0,62 \$	0,63 \$	0,92 \$	0,76 \$	0,62 \$	0,57 \$	0,67 \$
Dilué	0,77 \$	0,61 \$	0,63 \$	0,88 \$	0,75 \$	0,62 \$	0,53 \$	0,67 \$
Après ajustement ¹⁾								
Résultat par action des activités poursuivies								
De base	0,92 \$	0,69 \$	0,66 \$	0,90 \$	0,86 \$	0,77 \$	0,63 \$	0,84 \$
Dilué	0,91 \$	0,68 \$	0,66 \$	0,90 \$	0,85 \$	0,77 \$	0,63 \$	0,83 \$
Bénéfice par action								
De base	0,77 \$	0,58 \$	0,61 \$	0,91 \$	0,75 \$	0,60 \$	0,54 \$	0,66 \$
Dilué	0,75 \$	0,57 \$	0,61 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,60 \$	0,50 \$	0,66 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	458 \$	449 \$	653 \$	559 \$	520 \$	395 \$	583 \$	438 \$

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS DES GARANTS DE LA DETTE À LONG TERME

Les titres d'emprunt publics en circulation, la facilité de crédit bancaire de 2,4 milliards de dollars et les dérivés de la Société sont des obligations non garanties de RCI, en qualité de débiteur, et de RCP, en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit une sélection de données financières consolidées non auditées résumées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties (les « autres filiales »), sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 juin (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI ^{1),2)}		RCP ^{1),2)}		Autres filiales ²⁾		Ajustements de consolidation ²⁾		Totaux consolidés	
	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Données tirées des comptes de résultat										
Produits	– \$	25 \$	2 692 \$	2 681 \$	452 \$	453 \$	(38) \$	(62) \$	3 106 \$	3 097 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(24)	(59)	765	735	65	73	(17)	(18)	789	731
Bénéfice net (perte)	400	410	750	717	227	246	(977)	(963)	400	410
Semestres clos les 30 juin (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI ^{1),2)}		RCP ^{1),2)}		Autres filiales ²⁾		Ajustements de consolidation ²⁾		Totaux consolidés	
	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Données tirées des comptes de résultat										
Produits	– \$	52 \$	5 305 \$	5 325 \$	818 \$	813 \$	(74) \$	(130) \$	6 049 \$	6 060 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(55)	(92)	1 430	1 552	32	42	(35)	(34)	1 372	1 468
Bénéfice net (perte)	705	745	1 395	1 498	396	443	(1 791)	(1 941)	705	745
À la clôture des périodes (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI ^{1),2)}		RCP ^{1),2)}		Autres filiales ²⁾		Ajustements de consolidation ²⁾		Totaux consolidés	
	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Données tirées des bilans à la clôture de la période										
Actifs courants	1 209 \$	710 \$	6 522 \$	5 288 \$	1 639 \$	1 608 \$	(6 860) \$	(5 694) \$	2 510 \$	1 912 \$
Actifs non courants	26 319	23 383	11 314	11 350	6 312	5 681	(27 553)	(23 964)	16 392	16 450
Passifs courants	8 400	5 538	1 671	1 834	565	868	(7 908)	(5 691)	2 728	2 549
Passifs non courants	12 122	11 640	228	259	173	188	156	154	12 679	12 241

1) Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

2) Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants des garants n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens de la législation applicable aux valeurs mobilières, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions. De plus, ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des indications et des prévisions relatives aux produits, au résultat d'exploitation ajusté, aux dépenses en immobilisations corporelles, aux paiements d'impôt en trésorerie, aux flux de trésorerie disponibles, aux paiements de dividendes, à la croissance prévue des nombres d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent, aux coûts d'acquisition de nouveaux abonnés et au lancement de nouveaux services ainsi que tous les autres énoncés qui ne sont pas fondés sur des événements historiques. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « planifier », « projeter », « indications » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel, mais les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes et expressions. Les conclusions, prévisions et projections découlant de ces énoncés prospectifs sont fondées sur les objectifs et stratégies actuels de la Société ainsi que sur des estimations, attentes et hypothèses, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que la Société juge raisonnables à l'heure actuelle, mais qui peuvent s'avérer erronées et concernent, notamment, les taux de croissance du secteur et de l'économie en général, les cours de change, les niveaux de prix des produits et l'intensité de la concurrence, la croissance des nombres d'abonnés, les taux d'utilisation et d'attrition, la modification de la réglementation gouvernementale, le déploiement de la technologie, la disponibilité des appareils, le moment du lancement de nouveaux produits, les coûts de contenu et de matériel, l'intégration des entreprises acquises de même que la structure et la stabilité de l'industrie.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

La Société met en garde le lecteur du fait que, de par leur nature même, les énoncés prospectifs, notamment en ce qui a trait aux objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, et les facteurs, hypothèses, estimations ou attentes qui sous-tendent ces énoncés prospectifs peuvent changer et sont incertains de même que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs ou entraîner des changements des objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, notamment les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable, la conjoncture économique, l'évolution technologique, l'intégration des entreprises acquises, les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu, l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications, la modification de la réglementation, les litiges, les questions fiscales, l'intensité de la concurrence ainsi que l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Un grand nombre de ces facteurs est indépendant du contrôle et des attentes ou connaissances actuelles de la Société. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes. Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit juridique que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-

jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et le contexte lié aux activités de la Société, il y a lieu de se reporter à la section « Contexte opérationnel » du rapport de gestion annuel de 2011 qui comprend la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société ». Les rapports annuels et trimestriels de la Société sont disponibles en ligne sur rogers.com/investors, sedar.com et sec.gov ou directement auprès de Rogers.

À propos de Rogers Communications Inc.

Rogers Communications est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services sans fil de transmission de la voix et des données et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision par câble, d'accès Internet à haute vitesse et de téléphonie par câble au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (« NYSE » : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site Web de la Société, à www.rogers.com.

Relations avec les investisseurs – Personnes-ressources

Bruce M. Mann, 416-935-3532, bruce.mann@rci.rogers.com
Dan Coombes, 416-935-3550, dan.coombes@rci.rogers.com

Relations avec les médias – Personne-ressource

Terrie Tweddle, 416-935-4727, terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

Selon l'annonce faite précédemment par voie de communiqué, la téléconférence sur les résultats trimestriels de la Société avec la communauté financière sera diffusée en direct sur le Web, à www.rogers.com/webcast, à compter de 8 h 30 HE aujourd'hui, le 24 juillet 2012. Il sera possible de réécouter la conférence (en anglais seulement) à partir de la page « Relations avec les investisseurs – Événements et présentations » sur le site Web de Rogers, à www.rogers.com, pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence.

###